

Questions orales

Mme le Président: Nous avons entendu la question. Nous avons attendu pour voir s'il y avait une réponse et j'ai vu un ministre se lever.

Des voix: Bravo!

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, dans toute ce tumulte j'ai cru comprendre que l'on s'interrogeait sur la dépense de six millions de dollars et sur le pourquoi de cette initiative. Si c'est bien la question, sachez donc que l'on va dépenser 4.9 millions de dollars au cours de la première étape et je n'ai pas à m'excuser d'avoir voulu renseigner nos concitoyens sur une question importante dont le Parlement est saisi.

Des voix: Bravo!

● (1440)

M. Bosley: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Étant donné que la raison officielle invoquée ce matin était d'entretenir parmi le public l'idée qu'il est nécessaire d'amender la constitution, le ministre croit-il que les Canadiens ne jugent pas que ce soit nécessaire? En outre, a-t-on maintenant pour règle de dépenser des fonds publics pour dire aux Canadiens ce qu'ils doivent penser? Enfin, si le ministre croit que le public est déjà favorable à la réforme constitutionnelle, comment peut-il justifier cette dépense?

M. Fleming: Madame le Président, en tant que député et de membre du cabinet—et je crois que tous les députés partagent mon avis là-dessus—j'ai constaté au cours d'entretiens particuliers que beaucoup d'entre nous ainsi que des représentants des médias craignent vraiment que les Canadiens n'aient beaucoup de mal à se tenir au courant des questions très complexes que nous étudions à la Chambre. Je crois que le premier ministre m'a donné mandat de faire l'impossible pour améliorer les communications entre le gouvernement fédéral et les Canadiens, et c'est ce que j'essaie de faire.

Des voix: Bravo!

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

L'USAGE DE TAMPONS HYGIÉNIQUES—LES MESURES POUR PROTÉGER LES FEMMES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que beaucoup de Canadiennes souffrent de la maladie appelée syndrome du choc toxique, causée par l'usage de certains tampons hygiéniques, et que certaines y ont succombé, madame le ministre peut-elle dire à la Chambre quelles mesures prend le gouvernement pour imposer des normes plus rigoureuses en matière de recherche et d'étiquetage, afin d'empêcher que d'autres Canadiennes ne soient atteintes de cette maladie?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, nous avons eu des réunions de travail avec des représentants des divers fabricants du produit en question. Ils ont déjà pris des mesures pour améliorer l'étiquetage du produit et la publicité qu'ils en font. Je ne peux malheureusement pas donner de réponse définitive

à cette question aujourd'hui, mais mon ministère tâche de mettre au point une autre forme d'éducation du public qui réussirait mieux à faire connaître aux femmes le risque qu'elles courent, afin qu'elles puissent exercer un choix plus judicieux.

M. Blaikie: Madame le Président, l'éducation du public ne suffira pas. Apparemment, la confiance du gouvernement dans la publicité est sans borne.

Étant donné que le Dr Ajit DasGupta, chef du Bureau des instruments médicaux à la Direction générale de la protection de la santé de son propre ministère, a déclaré que son service ne procédait à aucune étude des tampons hygiéniques et des contraceptifs utilisés par les femmes, alors qu'il soumet les préservatifs à des tests rigoureux, car, selon l'expression du Dr DasGupta, «son service ne se soucie que des priorités», madame le ministre pourrait-elle assurer sans équivoque à la Chambre qu'elle entend modifier les priorités de son ministère, afin que la recherche et les règlements visent effectivement à protéger la santé des Canadiennes?

[Français]

Mme Bégin: Une des toutes premières questions à laquelle je me suis consacrée, madame le Président, quand je suis devenue ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ce fut justement de mettre en éveil l'industrie pharmaceutique et les autres industries d'où origine la plus grande partie des recherches et des résultats concrets en matière de contraceptifs, précisément parce qu'il me semblait que le point de vue des femmes avait été oublié. J'ai également demandé au Conseil de la recherche médicale du Canada d'accorder une priorité spéciale à ce domaine, bien que le Conseil ne soit pas tellement impliqué dans la recherche opérationnelle, afin que cette dimension de la femme, la première intéressée dans ce domaine, ne soit jamais oubliée, et c'est là la réponse que j'ai à donner au député.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA MODERNISATION DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS AU QUÉBEC

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, j'aimerais demander à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale s'il continue toujours ses négociations avec son homologue du Québec en vue de réviser l'entente Canada-Québec pour la modernisation des usines de pâtes et papiers, et s'il prévoit signer cette nouvelle entente dans un avenir assez rapproché.

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, oui, à la suite de demandes provenant de plusieurs provinces, notamment du Québec, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter l'enveloppe, savoir, une augmentation de 20 p. 100 en Ontario, de 33 p. 100 dans les provinces Maritimes et de 50 p. 100 au Québec. De plus, à la suite de cette augmentation substantielle, des négociations ont lieu actuellement, et j'espère pouvoir annoncer à l'honorable député, d'ici très peu de temps, que l'entente va être signée avec le gouvernement du Québec.